



certifie par la présente que les services de confiance de

## APP Solutions

25 rue de la Plaine,  
75020 PARIS  
FRANCE

ont été évalués en accord avec les exigences reprises dans

# RÈGLEMENT EIDAS<sup>1</sup>

Déclaration du champ d'application de la certification

La portée des services de confiance qualifiés fournis couvre l'ensemble des activités, tant techniques qu'administratives, pour le développement, l'exploitation et le support pour la fourniture du service d'horodatage qualifié dans sa fonction de Certification Authority.

1 Règlement n° 910/2014/UE sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur du Parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014 et ses actes d'exécution.

Certificat n°: **CT-EIDAS-012026-0CU00361**

Paris, le **27-01-2026**

Version du certificat n°: R1.0

Certifié depuis le : **27-01-2026**

Période d'audit du : **16-04-2024** au : **12-12-2025**

Sujet à des audits annuels complets.

Valide du : **27-01-2026** au : **27-01-2028**

Certification Manager

Cette certification et l'évaluation associée ont été menées dans le respect des procédures d'audit et de certification de Certi-Trust France.



NF EN  
ISO/IEC 17065:2012  
**Accréditation**  
**n° 5-0597**  
Liste des portées  
disponibles sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Ce certificat peut être vérifié  
en scannant le QR code ci-joint ou en envoyant un e-mail à:  
[certification@certi-trust.com](mailto:certification@certi-trust.com).



check here

## ANNEXE TECHNIQUE - PARTIE A

Cette certification et l'évaluation associée ont été menées dans le respect des procédures d'audit et de certification de Certi-Trust France.

Relative au certificat n°

CT-EIDAS-012026-0CU00361

Valide jusqu'au :

27-01-2028



Certi-Trust france atteste par la présente que les services de confiance de

# APP Solutions

25 rue de la Plaine,  
75020 PARIS  
FRANCE

ont été évalués en accord avec les exigences reprises dans

# RÈGLEMENT EIDAS<sup>1</sup>

Champ d'application de la certification :

Site	Adresse	Activités
Site primaire	25 rue de la Plaine, 75020 PARIS	Gouvernance, opérations et processus de support.
Site 2	Hébergeur XSALTO 6 avenue Pierre de Coubertin 38170 Seyssinet – Pariset FRANCE	Centre de données
Site 3	Hébergeur Owentis (Chez Global Switch) 7-9 Rue Petit 92582 Clichy FRANCE	Centre de données

<sup>1</sup> Règlement n° 910/2014/UE sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur du Parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014 et ses actes d'exécution.

Version de l'attestation n° : 1.0

## ANNEXE TECHNIQUE - PARTIE B

Cette certification et l'évaluation associée ont été menées dans le respect des procédures d'audit et de certification de Certi-Trust France.

Relative au certificat n°

CT-EIDAS-012026-361

Valide jusqu'au :

27-01-2028



## Référentiels d'exigences applicables

Les exigences pour les prestataires de service de confiance qualifiés sont spécifiées dans le Règlement (UE) No 910/2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur du Parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014 remplaçant la Directive 1999/93/EC :

- Protection et traitement des données à caractère personnel (Art. 5(1))
- Responsabilité et charge de la preuve (Art. 13(2))
- Accessibilité aux personnes handicapées (Art. (15))
- Exigences de sécurité applicables aux prestataires de services de confiance (Art.19(1), 19(2))
- Services de confiance qualifiés (Art. 20, 21 (1) et (3), 23(1), 23(2) , 24(1), 24(2), 24(3), 24(4))
- Certificats qualifiés de signature électronique (Art. 28, 29(1), Annexe I).v

Ces exigences sont vérifiées en évaluant, notamment, les référentiels d'exigences suivant :

- EN 319 401 V3.1.1: *Electronic Signatures and Infrastructures (ESI) – General Policy Requirements for Trust Service Providers*
- EN 319 421 V1.2.1: *Electronic Signatures and Infrastructures (ESI) - Policy and Security Requirements for Trust Service Providers issuing Time-Stamps*
- EN 319 422 V1.1.1: *Electronic Signatures and Infrastructures (ESI) - Time-stamping protocol and time-stamp token profiles*

Ainsi qu'avec les dispositions et exigences précisant le processus d'évaluation de conformité définies par Certi-Trust dans :

- PRO-12 11.0: *eIDAS Audit Planning, Conducting and Reporting.*

Version de l'attestation n° : 7.0

## ANNEXE TECHNIQUE - PARTIE C

Cette certification et l'évaluation associée ont été menées dans le respect des procédures d'audit et de certification de Certi-Trust France.

Relative au certificat n°

CT-EIDAS-012026-OCU00361

Valide jusqu'au :

27-01-2028



## Services de certification déclarés conformes au règlement

Les services évalués sont caractérisés par les certificats listés ci-après :

Nom du CA	Règlement	Niveau eIDAS	Norme	Niveau <sup>1</sup>	Numéro de référence (racine) – OID	Service
Vaultinum Timestamp	Règlement (UE) n°910/2014	Qualifié	ETSI 319 421	-	OID : 1.3.6.1.4.1.60053.2.1.1.1.1	Subordonnée

Les différents niveaux repris dans le tableau ci-dessus correspondent à :

- QCP-n (Qualified Certificate issued to a natural person)
- QCP-I (Qualified Certificate for e-seal)
- QCP-n-qscd (Qualified Certificate issued to a natural person on a Qualified Signature Creation Device)
- QCP-I-qscd (Qualified Certificate for e-seal on a Qualified Signature Creation Device)
- NCP (Normalized Certificate Policy)

Version de l'attestation n° : 1.0

+33 (0) 1 87 66 97 66

www.certitrust.com

Cette attestation en trois volets (parties A, B et C) n'est valide que pour la même période que le certificat auquel elle est associée.

Elle ne peut être utilisée sans le certificat auquel elle fait référence.

© Certi-Trust France  
33, Avenue de Wagram  
75017 Paris (FR)